

TRANSPORT DES PASSAGERS PAR NAVETTES AUTOMOBILES ENTRE LES PARKINGS PUBLICS ELOIGNES F7 & S47 ET L'AEROGARE

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – www.euroairport.com

Type de marché : Services

Description succincte : Mise en place de navettes de 20 places minimum, pour le transport de passagers entre les parkings éloignés (Park&Ride F7 en secteur France et Park&Ride S47 en secteur Suisse) et l'aérogare.

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Critères d'attribution : Prix de l'offre : 50 points – Valeur technique de l'offre : 40 points – Développement durable et politique sociale : 10 points

Type de Procédure Procédure restreinte négociée avec appel à la concurrence préalable

Nom et adresse du titulaire : LK METROCARS – 8 rue Pierre Clostermann - 68730 BLOTZHEIM

Nombre d'offres reçues : 2

Valeur totale du marché (hors TVA) : 622 141,30 € pour 2 ans

Date de conclusion du marché : 01/04/2025

Publication antérieure relative la présente procédure : Numéro d'avis au JOUE : 733320-2024 du 02/12/2024

Date d'envoi du présent avis au JOUE : 16/04/2025

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - 67000 STRASBOURG - Tél. : 03 88 21 23 23 - Fax : 03 88 36 44 66 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr